

Projets départementaux

Projets	Prise en charge directe CD47	Budget à faire apparaître dans l'appel à projet	Hauteur de la participation du Département
<b>Collège au cinéma</b>		<p><b>Transport</b> à budgéter dans l'appel à projet yc transport pour les classes élémentaires dans le cadre de projets de cycle 3</p> <p><b>Billetterie</b> collège (3 films/élève) pour les collèges.</p> <p><i>Billetterie élémentaire à la charge des mairies : ne pas faire apparaître dans l'appel à projet</i></p>	<p>Trois transports par élève y compris les classes élémentaires associées dans le cadre de projet de cycle 3</p> <p>7,50 € par élèves collégiens (à régler directement au cinéma par le collège)</p> <p>néant</p>
<b>Chœur en scène</b>	Prise en charge directe de l'ensemble des frais artistiques et techniques Transport pris en charge <u>directement</u> par le CD47	néant	100%
<b>Printemps des arts de la scène</b>			
1. Rencontres théâtrales	Prise en charge <u>directe</u> de l'ensemble des frais artistiques et techniques pour les rencontres	<b>Transport</b> pour les rencontres	100%
2. Atelier de pratique artistique		<p>Coût total des <b>interventions artistiques</b> pour le collège yc déplacements des compagnies</p> <p>Interventions en classes élémentaires prises en charge directement par le Département (Direction de la culture) : contacter Muriel SCUDETTI</p>	<p>Prise en charge des coûts d'intervention/déplacements des compagnies à hauteur de 50% maximum du coût restant à la charge de l'EPL, déduction faite du soutien financier de la DRAC et des éventuelles autres collectivités partenaires.</p> <p>Pour les territoires sans opérateur culturel possédant un projet de cycle 3 / liaison CM-6e : le Département peut prendre en charge 3 projets par an. - prise en charge de 10 h d'interventions pour la classe CM1/CM2 (par la Direction de la Culture) - pas de Journée de Rencontre</p>
3. Ecole du spectateur		<p><b>Billetterie</b> Yc billetterie des classes élémentaires dans le cadre d'un projet de cycle 3.</p> <p><b>Transport(s)</b> Yc transports des classes élémentaires dans le cadre d'un projet de cycle 3.</p>	<p>Billetterie prise en charge pour un spectacle</p> <p>Transport pris en charge par le CD47 pour un spectacle</p>

Projets	Prise en charge directe CD47	Budget à faire apparaître dans l'appel à projet	Hauteur de la participation du Département
<b>De pas ... en pages</b>	Billetterie et intervention liée à l'action « lecture de paysage » pris <u>directement</u> en charge par le CD47 Frais d'intervention de l'éditeur et de l'auteur pris en charge <u>directement</u> par le CD47	<b>Transport(s)</b>	100%
<b>L'Histoire par le document</b>	Accueil aux Archives départementales, visites et ateliers gratuits.	<b>Transport(s)</b>	100%
<b>Flore à la loupe</b>	Mise à disposition gratuite auprès de chaque collège de la mallette pédagogique. Prise en charge <u>directe</u> du prix des collégiens	<b>Transport(s)</b> pour le concours	100%
<b>« Abelha »</b>		<b>Transport(s)</b>  <b>Billetterie</b> Rucher école /Ruchothèque  <b>Interventions</b>	2 transports par classes  100%  Forfait 500€
<b>Apiscope</b>	Les EPLE sont dotés par le CD47 qui prend en charge <u>directement</u> l'accompagnement technique (nomination d'un apiculteur référent par apiscope) et les outils pédagogiques mis à disposition des collègues par « Abeilles etc ». Les collègues dotés adhèrent à leur charge à « Abeilles etc » (association en lien avec l'IUT de Bourges) pour accéder à la plateforme d'échange entre les classes et aux ressources scientifiques.		Prise en charge directe par la Direction de l'Education
<b>Moustique tigre</b>		<b>Interventions</b>	Forfait 500 €
<b>Semaine de l'arbre et de la forêt</b>	Accès gratuit à la manifestation. Participation <u>directe</u> du CD47 à la mise en œuvre du programme annuel et à la coordination	<b>Transport(s)</b> vers le lieu de la manifestation	100%
<b>Semaine de l'eau</b>	Accès gratuit à la manifestation. Participation <u>directe</u> du CD47 à la mise en œuvre du programme annuel et à la coordination	<b>Transport(s)</b> vers le lieu de la manifestation	100%
<b>De firme en firme</b>	Accès gratuit à la manifestation. Participation <u>directe</u> du CD47 à la mise en œuvre du programme annuel et à la coordination	Néant	100% pris en charge directe des transports (DATEE)
<b>Du 47 dans nos assiettes</b>		<b>Transports</b> <b>Billetterie</b> <b>Interventions</b>	100%
<b>Vie affective et sexuelle</b>	Interventions gratuites de Centres de planification et d'éducation familiale de Lot-et-Garonne (CPEF),	Néant	100% pris en charge directe (Direction générale adjointe du Développement social)

[Tapez ici]

## Itinéraires Nouvelle convention éducative, voyages et séjours et autres projets

Projets	Budget à faire apparaître dans l'appel à projet	Hauteur de la participation
Corps, santé, bien-être et sécurité Culture et création artistique Information, communication et citoyenneté Sciences, technologies et société Transition écologique et développement durable Langues et cultures étrangères/régionales Langues et cultures de l'Antiquité Monde économique et professionnel  Y compris itinéraires inscrits dans les programmes académiques.	Billetterie  Transport  Coûts d'intervention y compris déplacements des compagnies	Billetterie prise en charge dans le cadre du visionnage d'un spectacle professionnel/élève. Hors spectacle vivant, billetterie pris en charge par le CD47 à raison d'une entrée par élève (hors atelier).  Prise en charge des transport(s) afférents par le CD47  Prise en charge des coûts d'intervention artistique de de médiation spécifique ou d'atelier à raison d'une action par élève: à hauteur de 50% maximum du coût restant à la charge de l'EPL, déduction faite du soutien financier de la DRAC et des éventuelles autres collectivités partenaires.  Autres dépenses : Proposition sur analyse spécifique du projet.
Séjours d'une nuitée dans les centres agréés départementaux	Coût global hébergement + transport + activité	Forfait de 15 € par élève (à l'exclusion de tout accompagnant) pour l'hébergement incluant les activités proposées dans le cadre du séjour. Obligation de faire figurer la participation départementale sur tous les supports de communication à destination des familles.
Voyages et séjours scolaires hors département	Coût global hébergement + transport + activité	Forfait de 30 € par élève (à l'exclusion de tout accompagnant) valable pour tous séjours d'au moins 3 nuitées dans un centre agréé ou tout voyage scolaire. Obligation de faire figurer la participation départementale sur tous les supports de communication à destination des familles.  <i>Participation susceptible d'être revue à la baisse en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible.</i>
Echanges entre collégiens européens (appariements)		Forfait de 15 € par élève (à l'exclusion de tout accompagnant) valable pour tous séjours d'au moins 3 nuitées. Obligation de faire figurer la participation départementale sur tous les supports de communication à destination des familles